

FICHE DE DONNEES DE SECURITE COLLE PAPIER GLUE STAR	Page : 1
	Version : 1
	Date : 17/11/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
GLUE STAR	



F : Facilement inflammable



Xi : Irritant

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT : COLLE PAPIER GLUE STAR
 Utilisations recommandées : Colle
 FOURNISSEUR :
 Nom : SARL GLUE STAR
 Adresse : 9, Boulevard Prince Rainier III
 MC-98000 MONACO
 Téléphone : 377 97 777 888
 Télécopie : 377 93 504 666
 Courriel : piccod@monaco.mc
 APPEL D'URGENCE : ORFILA (France) : +33 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :
 Effets néfastes sur la santé : Irritant pour les yeux
 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
 Effets sur l'environnement : Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations de la section 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer
 Dangers physiques et chimiques :
 - Incendie ou explosion : Liquide facilement inflammable
 Formation possible de mélanges vapeur-air inflammables ou explosifs
 Classification du produit : Selon la réglementation européenne, ce produit est classé comme :
 - FACILEMENT INFLAMMABLE
 - IRRITANT

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION :
 Nature chimique : Colle
 Composants présentant un danger :

Nom de la substance	Teneur	No CAS / No CE / No index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Acétate d'éthyle</u>	: 50 - 55 %	141-78-6 / 205-500-4 / 607-022-00-5	F Xi	11-36-66-67
<u>Acétate de vinyle</u>	: 45 - 50 %	108-05-4 / 203-545-4 / 607-023-00-0	F	11

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air
 Consulter un médecin en cas d'irritation persistante
 Contact avec la peau : Oter immédiatement tout vêtement ou chaussure souillés
 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude et du savon.
 Contact avec les yeux : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins)
 Consulter un ophtalmologiste

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
	Version : 1
COLLE PAPIER GLUE STAR	Date : 17/11/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
	GLUE STAR

4. PREMIERS SECOURS (suite)

Ingestion : Consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO2)
Mousse
Poudres

Moyens d'extinction déconseillés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés

Dangers spécifiques : Liquide facilement inflammable
Vapeurs plus denses que l'air; peuvent se déplacer au niveau du sol. Possibilité d'ignition à distance
Lors de la combustion :
Dégagement de gaz toxiques et irritants

Méthodes particulières d'intervention : Endiguer et contenir les fluides d'extinction

Protection des intervenants : Appareil de protection respiratoire isolant autonome
Équipement de protection étanche

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux .
Ne pas respirer les vapeurs
Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Si l'épandage se produit sur la voie publique, signaler le danger et (faire) prévenir les autorités (Police ou Gendarmerie, Pompiers)
Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées :
- appareil de protection respiratoire isolant autonome
- équipement complet étanche

Précautions pour la protection de l'environnement : Endiguer et contenir l'épandage
Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières

Méthodes de nettoyage :

- Neutralisation : Absorber l'épandage avec :
- une matière absorbante inerte
- du sable ou de la terre
- de la terre de diatomée

- Nettoyage/décontamination : Laver le reliquat non récupérable à grande eau

- Élimination : Éliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Mesures techniques : Assurer une bonne ventilation du poste de travail
Captation des vapeurs à leur point d'émission

Précautions à prendre : Éviter tout contact direct avec le produit
Ne pas respirer les vapeurs
Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Interdiction de fumer
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

STOCKAGE

Mesures techniques : Le sol du dépôt doit être imperméable, incombustible et disposé de façon à constituer une cuvette, afin qu'en aucun cas, la totalité des liquides inflammables stockés ne puisse s'écouler à l'extérieur

Conditions de stockage :

- Recommandées : Stocker :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
	Version : 1
	Date : 17/11/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
COLLE PAPIER GLUE STAR	GLUE STAR

7. MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

- | | |
|--------------------------|--|
| Matières incompatibles : | <ul style="list-style-type: none"> - le récipient bien fermé - dans un endroit frais et bien ventilé - à l'écart des matières incompatibles - à l'abri de la chaleur - à l'abri du rayonnement solaire direct - à l'écart de toute source d'ignition |
| Matériaux d'emballage : | Acides |
| | Oxydants puissants |
| | Bases fortes |
| | Métaux alcalins |
| - Recommandés : | Emballage d'origine |
| - Contre-indiqués : | Matières plastiques |

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- | | |
|--|---|
| Mesures d'ordre technique : | Assurer une bonne ventilation du poste de travail
Capter les vapeurs à leur point d'émission |
| Valeurs limites d'exposition : | |
| - France : | Acétate d'éthyle : VME = 1400 mg/m ³ (400 ppm)
Acétate de vinyle : VME = 30 mg/m ³ (10 ppm) |
| Equipements de protection individuelle : | |
| - Protection respiratoire : | Filtre anti-gaz type A |
| - Protection des mains : | Gants de protection en caoutchouc butyle
Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant
Les gants utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive 89/686/CEE et de la norme correspondante NF EN 374 |
| - Protection des yeux : | Lunettes étanches |
| Mesures d'hygiène : | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation
Se laver les mains après toute manipulation |

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | |
|-------------------------------------|---|
| Etat physique : | Liquide visqueux |
| Couleur : | incolore |
| Odeur : | douce |
| Températures caractéristiques : | |
| - Ebullition : | 95 °C |
| Caractéristiques d'inflammabilité : | |
| - Point d'éclair : | Estimé d'après les constituants : < 21 °C |
| Densité de vapeur (air = 1) : | > 1 |
| Masse volumique : | 0.8 - 0.9 g/cm ³ |
| Partie volatile : | 80 % |

10. STABILITE ET REACTIVITE

- | | |
|-------------------------|---|
| Stabilité : | Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi |
| Réactions dangereuses : | |
| - Conditions à éviter : | Chaleur, étincelles, flammes nues, source d'ignition |
| - Matières à éviter : | <ul style="list-style-type: none"> - acides - oxydants puissants - bases fortes - métaux alcalins |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Version : 1
COLLE PAPIER GLUE STAR	Date : 17/11/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
	GLUE STAR

10. STABILITE ET REACTIVITE (suite)

- Produits de décomposition dangereux : Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO₂) , Divers fragments hydrocarbonés

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aigüe : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 Acétate d'éthyle :
 CL 50 inh. (rat) / 8h : 5.86 mg/l
 DL 50 po (rat) : 5620 mg/kg
 DL 50 pc (lapin) : > 18000 mg/kg
 Acétate de vinyle :
 CL 50 inh. (rat) / 4h : 13.1 mg/l
 DL 50 po (rat) : 2900 mg/kg
 DL 50 pc (lapin) : 2335 mg/kg
 (données bibliographiques)

Effets locaux : Irritant pour les yeux

Toxicité chronique/long-terme : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Effets spécifiques :

- Mutagénèse : Acétate d'éthyle :
 Test de Ames (avec et sans activation métabolique) : négatif
 (données bibliographiques)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

BIODEGRADABILITE : Acétate d'éthyle : 100 % de biodégradation après 28 j
 Acétate de vinyle : 82 % de biodégradation après 14 j
 (données bibliographiques)

ECOTOXICITE :

Effets sur les organismes aquatiques : Pas de données propres, le produit n'est pas considéré comme présentant un risque particulier pour l'environnement aquatique

Acétate d'éthyle :
 CL 50 (Poisson : Pimephales promelas) / 96 h : 230 mg/l
 CE 50 (Daphnie : Daphnia magna) / 48h : 717 mg/l
 Acétate de vinyle :
 CL 50 (Poisson : Pimephales promelas) / 96 h : 14 mg/l
 CE 50 (Daphnie : Daphnia magna) / 24 h : 330 mg/l
 (données bibliographiques)

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

DECHETS DE PRODUIT :

Interdictions : Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières

Destruction/Élimination : Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables

EMBALLAGES SOUILLES :

Destruction/élimination : Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site autorisé

REMARQUE : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

- No ONU 1133 ADHESIFS contenant un liquide inflammable
 (Acétate de vinyle & Acétate d'éthyle)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
	Version : 1
COLLE PAPIER GLUE STAR	Date : 17/11/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
	GLUE STAR

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

Voies terrestres :	
- Rail/route (RID/ADR) :	Classe : 3 Code de classification : F1 Groupe d'emballage : III Etiquetage : 3 N° d'identification du danger : 33
Voie maritime (OMI/IMDG) :	Classe : 3 Groupe d'emballage : III Etiquetage : 3
Voie aérienne (OACI/IATA) :	Classe : 3 Groupe d'emballage : III Etiquetage : 3
REMARQUE :	Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche Mais, compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ETIQUETAGE CE :	
- Symboles et indications de danger :	- FACILEMENT INFLAMMABLE (F) - IRRITANT (Xi)
- Phrases R :	R11 : Facilement inflammable. R36 : Irritant pour les yeux. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- Phrases S :	S2 : Conserver hors de portée des enfants. S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux. S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

AUTRES REGLEMENTATIONS :

Dispositions nationales :

France : Maladies professionnelles (tableau(x) n° 84)

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R du § 3 :	R11 : Facilement inflammable. R36 : Irritant pour les yeux. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Restrictions d'emploi :	Ce produit ne doit pas être utilisé pour des applications autres que celles indiquées au § 1
Références bibliographiques :	Joint Research Centre (JRC) IUCLID (International Uniform Chemical Information Data Base) HSDB (Hazardous Substances Data Bank) (National Library of Medicine) RTECS (Registry of Toxic effects of Chemical Substances) INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)
Fiche de données de sécurité établie par	LISAM SERVICES - TELEGIS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6
	Version : 1
COLLE PAPIER GLUE STAR	Date : 17/11/2009
	Remplace la fiche : 0/0/0
	GLUE STAR

16. AUTRES INFORMATIONS (suite)

: 6 rue des Boucheries F-60400 NOYON
www.reachelp.com
Safety Made Easy with www.lisam.com

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document